

Plan directeur de l'eau 2017-2021

Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska



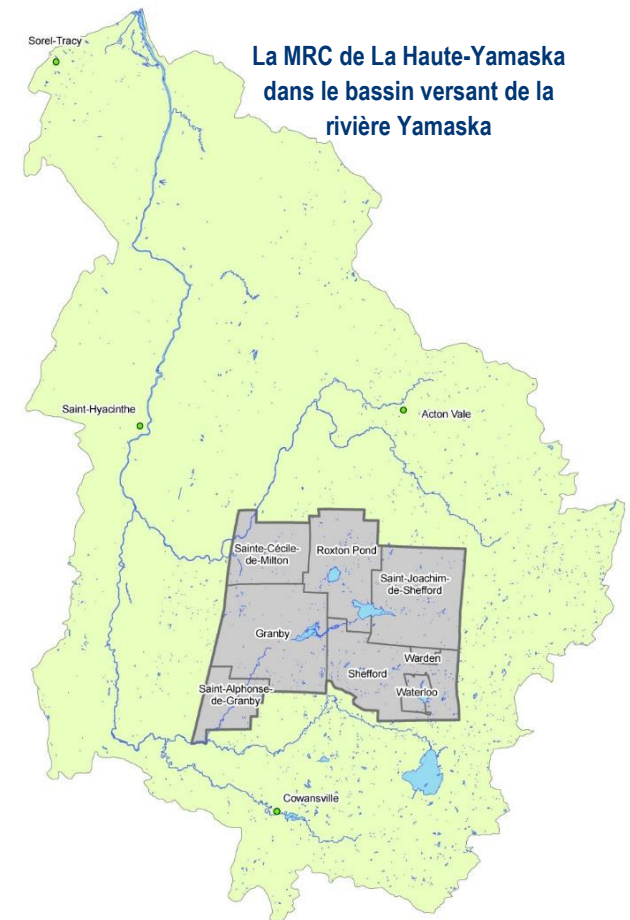
En octobre 2017, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska*. La MRC s'est dotée ainsi d'un **outil de planification stratégique spécifique aux interventions du milieu municipal pour les cinq prochaines années**. Le PDE 2017-2021 s'inscrit dans la continuité du premier PDE qui couvrait la période 2011-2015. Ambitieux, il vise, entre autres, à réduire les apports en phosphore pour lesquels le milieu municipal peut intervenir. Il s'applique à l'ensemble du territoire, en concertation avec les municipalités et en collaboration avec les organismes locaux, dont l'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska.

En résumé, le PDE c'est :

- 1 240 000 \$ d'ici 2021 en investissements provenant majoritairement du Fonds vert de la MRC;
- Un plan d'action comprenant 61 mesures à réaliser d'ici 2021, dont plusieurs allant au-delà des responsabilités qui incombent aux MRC;
- 8 municipalités en action (Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden et Waterloo);
- Des interventions ciblées par sous-bassin versant, en s'arrimant avec les démarches en cours, dont celle du lac Boivin;
- Des mesures tenant compte des impacts des changements climatiques en matière de qualité, de quantité et de sécurité à l'égard des ressources en eau.

Bilan de l'année 2017

- Pour permettre la mise en œuvre du PDE, la MRC a injecté un montant de plus de **175 000 \$** au cours de l'année 2017, auquel s'ajoute la contribution financière des municipalités du territoire dans le cadre de la mise en œuvre de certaines actions à l'échelle locale.
- Parmi les 45 actions prévues au plan d'action en 2017, **89 % d'entre elles** ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Le présent bilan fait état des principales réalisations de la MRC en 2017 selon leur secteur d'application.



La MRC de La Haute-Yamaska dans le bassin versant de la rivière Yamaska



Protection des bandes riveraines

- Une entente intermunicipale a été convenue avec les huit municipalités locales de la MRC pour permettre aux inspecteurs de la MRC d'appliquer les dispositions des règlements de zonage locaux portant sur les bandes riveraines et ainsi de poursuivre son **programme d'inspection régionale** en milieux agricole, urbain et récréotouristique.
- **L'Opération bandes riveraines en santé** a été maintenue afin d'inciter les riverains à revégétaliser la bande riveraine de leur propriété : vente printanière d'arbustes indigènes à prix réduit et présentation par le RAPPEL d'un atelier gratuit.
- La MRC a poursuivi le **programme de piquetage des bandes riveraines** pour sensibiliser visuellement les riverains agricoles à la présence de la bande de protection de trois mètres aux abords des cours d'eau ayant fait l'objet de travaux d'entretien. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une démarche régionale du Regroupement des acteurs municipaux de l'eau de la Yamaska (RAME Yamaska).



Collaboration avec le milieu agricole dans la lutte à la pollution diffuse

- La MRC a accordé une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme Gestrie-Sol pour permettre **l'implantation de cultures de couvertures (engrais verts) sur trois parcelles dans le bassin versant du lac Boivin** servant de sites de démonstration de cette pratique agroenvironnementale. La MRC a également financé la fabrication d'un module pour visualiser l'impact sur la qualité de l'eau des sols à nu en comparaison aux sols couverts d'engrais verts.
- La MRC a octroyé un soutien financier de 21 000 \$ à l'OBV Yamaska pour contribuer au **projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du lac Boivin** lancé en décembre 2017 par le MAPAQ.



Protection des milieux forestiers et humides

- La MRC a renouvelé l'entente triennale avec la **Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes de la Haute-Yamaska (SÉTHY)** et lui a octroyé une aide financière de 35 000 \$ pour la conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska. Cette contribution permet à la Fondation de poursuivre ses actions de sensibilisation et le développement de projets d'intendance privée auprès des propriétaires de milieux naturels par le biais d'ententes de conservation volontaire ou d'ententes légales visant la protection à perpétuité de ces milieux.

Mise à niveau des installations septiques

- Pour soutenir les municipalités locales, la MRC a retenu les services d'une firme d'experts-conseils afin de poursuivre son **programme d'évaluation de la conformité** d'une centaine d'installations septiques en 2017. Au total, 75 % des cas inspectés ont démontré des éléments problématiques à des degrés divers.
- La MRC poursuit ses suivis semi-annuels auprès des municipalités locales pour évaluer l'état d'avancement de la mise à niveau des installations septiques à corriger. Il en ressort que **plus de 92 % des cas non conformes répertoriés par la MRC depuis 2010 ont été corrigés ou sont en voie de l'être.**



Travaux d'entretien de cours d'eau

- Un **programme préventif d'entretien des cours d'eau** a été mis en place afin de planifier les travaux d'entretien de cours d'eau de façon optimale. L'inspection des cours d'eau ciblés en 2017 a permis de prioriser les dossiers d'intervention selon l'état de sédimentation des cours d'eau et l'analyse du risque relativement à la sécurité des personnes et des biens.

Gestion de l'eau potable et des eaux usées municipales

- Les diverses actions en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées relevant des municipalités locales ont été poursuivies dans une optique d'amélioration de la performance et de l'efficience.

Sensibilisation et collaboration avec les organismes environnementaux

- La MRC a participé aux rencontres du **Regroupement Environnement Haute-Yamaska (REHY)**, en plus de collaborer avec l'OBV Yamaska en participant notamment aux rencontres du **RAME Yamaska**.
- Un sommaire du projet de PDE a été publié dans les journaux locaux en vue de la tenue d'une soirée de consultation publique regroupant près de 75 représentants d'organismes environnementaux et de citoyens.

Suivi de la qualité des eaux de surface

- La MRC a poursuivi son **programme d'échantillonnage des eaux de surface** permettant le suivi mensuel de 24 stations réparties sur le territoire (voir le tableau suivant et les cartes 1 à 3 en annexe).



Synthèse des résultats pour l'année 2017

| | |
|---|--|
| Coliformes fécaux (voir carte 1) | <ul style="list-style-type: none">• La qualité de l'eau a été considérée comme bonne ou satisfaisante pour la majorité des stations (92 %). Seules les 2 stations localisées en amont et en aval de la station d'épuration de la Ville de Granby sont ressorties problématiques en termes de contamination bactériologique. |
| Phosphore total (voir carte 2) | <ul style="list-style-type: none">• La concentration moyenne en phosphore total demeure élevée pour la majorité des stations (soit 87,5 %). À l'inverse, 3 stations ont une qualité de l'eau considérée bonne ou satisfaisante (soit 12,5 %). Parmi celles-ci, la station en amont du lac Waterloo se démarque par sa concentration moyenne la plus faible mesurée pour ce paramètre. |
| Matières en suspension (voir carte 3) | <ul style="list-style-type: none">• La qualité de l'eau a été considérée comme bonne ou satisfaisante pour la majorité des stations (87,5 %). Seuls 3 points d'échantillonnage ont présenté une qualité de l'eau douteuse pour ce paramètre, dont 2 stations sont localisées en amont du bassin versant de la rivière Mawcook. |

Vous pouvez consulter le PDE au www.haute-yamaska.ca.